



MAIRIE LE BELLAY EN VEXIN

Envoyé en préfecture le 24/06/2021

Reçu en préfecture le 24/06/2021

Affiché le

ID : 095-219500543-20210619-27_2021-DE

EXTRAIT AU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL N°27

DATE DE LA CONVOCATION 14/06/2021	L'an deux mille vingt et un Le dix-neuf juin à neuf heures et quinze minutes
DATE D’AFFICHAGE AU PUBLIC 14/06/2021	Le conseil municipal régulièrement et légalement convoqué s’est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de M. BAZOT Ludovic, maire de la commune
NOMBRE DE CONSEILLERS En exercice : 11 Présents : 7 Absent(s) : 4 Votants : 7	Étaient présents : Alain PIGEONNIER – Elizabeth DUFOUR –Olivier MAUGER–Laurent RONDEAU – José MATIAS CARVALHO DE MOURA – Isabelle ROBERT Absents représentés : Patricia BAZOT – Sylvain GUICHARD – Guillaume LEVEQUE Absent : Olivier FLIGNY Secrétaire de séance : Monsieur Laurent RONDEAU Le quorum étant atteint durant toute la délibération
DÉLIBÉRATION N°27	Le maire assisté de M. PIGEONNIER, 1 ^{er} adjoint expose les faits suivants :
OBJET : Travaux poolhouse	<p>Dès que la vente du garage municipal aura eu lieu, nous espérons très prochainement, mais l’étude maître BAROS bloque pour des points de détails..., nous ne pourrions plus stocker le tracteur tondeuse dans le garage.</p> <p>Alain PIGEONNIER a réalisé une étude et il serait possible et indispensable de stocker tout le matériel « espace vert » dans un seul et même endroit, au sec et en sécurité. Le POOL HOUSE pourrait être utilisé.</p> <p>Pour ce faire il doit subir une transformation (agrandissement) en façade par la pose d’un linteau, d’une porte en métal avec serrure et mettre le bâtiment sous alarme. La partie se trouvant devant la porte (en herbe) serait en béton lavé sur toute la longueur du mur séparant le terrain multi sport.</p> <p>Deux devis ont été reçus :</p> <ol style="list-style-type: none">1- STE DCA 6925 euros TTC n’incluant pas le béton lavé devant l’entrée2- STE AVG 6831 euros TTC incluant le béton lavé devant l’entrée

Liberté • Égalité • Fraternité



Adresse :
Grande Rue Prolongée
95750 LE BELLAY-EN-VEXIN
Tél : 01 34 67 42 75

Mail : mairie@lebellayenvexin.com
Site : www.lebellayenvexin.fr
Jours & horaires : du lundi au jeudi 9h à 13h (fermé mercredi)
Vendredi 14h à 19h Permanence élu : samedi de 10h à 11h30



Envoyé en préfecture le 24/06/2021

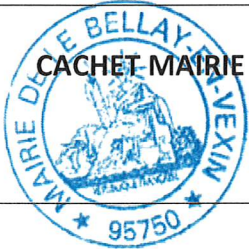
Reçu en préfecture le 24/06/2021

Affiché le

ID : 095-219500543-20210619-27_2021-DE

Le conseil municipal après en avoir délibéré procède au vote à main levée à la demande de la majorité des conseillers :

Adopte à l'unanimité, le devis de la société AVG pour un montant TTC de 6831 euros une fois que la vente du garage municipal aura été effective et autorise le maire à engager les dépenses



Fait à le BELLAY EN VEXIN, le 22 juin 2021

EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

Le Maire,


Ludovic BAZOT